NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600973 - Les habitats naturels de l#arrière côte de Beaune

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 14
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 16
6. GESTION DU SITE 18

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600973

1.3 Appellation du site

Les habitats naturels de l#arrière côte de Beaune

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

10/07/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/02/2022

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045432397

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,70972°

Latitude : 47,01333°

2.2 Superficie totale

3784 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	82 %
71	Saône-et-Loire	18 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21014	ANTHEUIL
21037	AUXEY-DURESSES
21050	BAUBIGNY
21065	BESSEY-EN-CHAUME
21092	BOUILLAND
21099	BOUZE-LES-BEAUNE
71085	CHANGE
21195	CORMOT-VAUCHIGNON
71151	CREOT
71174	DEZIZE-LES-MARANGES
21397	MAVILLY-MANDELOT
21401	MELOISEY
21412	MEURSAULT
21450	NANTOUX
21461	NOLAY

71343	PARIS-L'HOPITAL
21492	POMMARD
21512	PULIGNY-MONTRACHET
71424	SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES
21569	SAINT-ROMAIN
71480	SAINT-SERNIN-DU-PLAIN
21582	SANTENAY
21590	SAVIGNY-LES-BEAUNE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,9 *(0,02 %)*		M	C	C	B	C
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		0,3 *(0,01 %)*		M	A	C	A	A
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		1,31 *(0,03 %)*		M	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	3,15 *(0,08 %)*		M	A	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		531,92 *(14,19 %)*		M	A	C	B	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,03 *(0 %)*		M	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,51 *(0,01 %)*		M	C	C	A	A
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		13 *(0,34 %)*		M	C	C	B	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,1 *(0 %)*		M	A	C	C	A
7230 *Tourbières basses alcalines*		1,31 *(0,03 %)*		M	A	C	B	A
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		0,3 *(0,01 %)*		M	B	C	B	A
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	0,54 *(0,01 %)*		M	B	C	B	B
8210		0,61		M	B	C	A	B

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		*(0,02 %)*						
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0,1 *(0 %)*	5	P	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	25,06 *(0,67 %)*		M	B	C	B	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		452,65 *(12,08 %)*		M	A	C	B	C
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		373,93 *(9,98 %)*		M	A	C	B	C
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		2,82 *(0,08 %)*		M	C	C	C	C
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	53,9 *(1,43 %)*		M	C	C	A	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	DD	C	A	C	A
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	DD	C	B	C	A
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	DD	C	B	C	A
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	C	DD	C	A	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	0	475	i	R	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	0	25	i	R	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	R	DD	C	B	C	B

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	0	149	i	R	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	0	20	i	R	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	V	DD	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	R	DD	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	R	DD	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	0	1000	i	R	DD	C	B	B	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	0	13	i	R	DD	C	B	C	A
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	0	20	i	R	DD	C	B	C	A
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	V	DD	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	0	3	i	V	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w	0	60	i	R	DD	C	B	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	r	0	60	i	R	DD	C	B	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	V	DD	C	B	C	B
I	6169	*Euphydryas maturna*	p			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*				P			X		X	
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Triturus helveticus*			i	P						X
A		*Alytes obstetricans*			i	R	X		X		X	
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana esculenta*			i	C						X
B		*Ciconia nigra*				R			X		X	
B		*Buteo buteo*			i	P			X		X	
B		*Hieraaetus pennatus*				R			X			
B		*Falco tinnunculus*			i	P			X		X	
B		*Pernis apivorus*			i	R			X		X	
B		*Milvus migrans*			i	R			X		X	
B		*Milvus milvus*			i	R			X		X	
B		*Circaetus gallicus*			i	R			X		X	
B		*Circus cyaneus*			i	R			X		X	
B		*Circus pygargus*			i	R			X		X	
B		*Accipiter gentilis*			i	P			X		X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Falco peregrinus*			i	R			X		X	

B		*Burhinus oedicnemus*			i	R			X		X	
B		*Cuculus canorus*			i	C			X		X	
B		*Otus scops*			i	R			X			
B		*Bubo bubo*			i	R			X			
B		*Athene noctua*			i	P			X			
B		*Aegolius funereus*				R			X			
B		*Caprimulgus europaeus*			i	R			X		X	
B		*Apus apus*			i	C			X		X	
B		*Apus melba*			i	R						X
B		*Alcedo atthis*			i	R			X		X	
B		*Upupa epops*			i	P			X		X	
B		*Jynx torquilla*			i	P			X		X	
B		*Picus canus*			i	R			X		X	
B		*Picus viridis*			i	C			X		X	
B		*Dryocopus martius*			i	R			X		X	
B		*Dendrocopos major*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos minor*			i	P			X		X	
B		*Lullula arborea*			i	R			X		X	
B		*Hirundo rustica*			i	C			X		X	
B		*Anthus trivialis*			i	C			X		X	
B		*Motacilla cinerea*			i	P			X		X	
B		*Parus major*			i	C			X		X	
B		*Tichodroma muraria*			i	P			X		X	

B		*Certhia brachydactyla*			i	C			X		X	
B		*Lanius collurio*			i	R			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	R			X		X	
B		*Troglodytes troglodytes*			i	C			X		X	
B		*Prunella modularis*			i	C			X		X	
B		*Erithacus rubecula*			i	C			X		X	
B		*Luscinia megarhynchos*			i	C			X		X	
B		*Saxicola torquata*			i	P			X		X	
B		*Oenanthe oenanthe*			i	R			X		X	
B		*Locustella naevia*			i	P			X		X	
B		*Hippolais polyglotta*			i	P						X
B		*Sylvia hortensis*			i	R			X		X	
B		*Sylvia communis*			i	C			X		X	
B		*Sylvia borin*			i	C			X		X	
B		*Sylvia atricapilla*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus bonelli*			i	P			X		X	
B		*Phylloscopus collybita*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus trochilus*			i	C			X		X	
B		*Regulus regulus*			i	C			X		X	
B		*Fringilla coelebs*			i	C			X		X	
B		*Serinus serinus*			i	C			X		X	
B		*Carduelis chloris*			i	C			X		X	
B		*Carduelis carduelis*			i	C			X		X	

B		*Carduelis cannabina*			i	C			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	C			X		X	
B		*Coccothraustes coccothraustes*			i	P			X		X	
B		*Emberiza citrinella*			i	C			X		X	
B		*Emberiza cirlus*			i	C			X		X	
B		*Emberiza hortulana*			i	R			X		X	
F		*Salmo trutta fario*			i	P						X
I		*Minois dryas*			i	R						X
I		*Brintesia circe*			i	R			X			
I		*Arethusana arethusa*			i	R			X			
I		*Hipparchia alcyone*			i	R			X			
I		*Lopinga achine*			i	P	X		X		X	
I		*Limenitis reducta*				R			X			
I		*Apatura iris*			i	R			X			
I		*Brenthis daphne*			i	R			X			
I		*Maculinea arion*				P			X			
I		*Maculinea rebeli*				R						X
I		*Satyrium spini*			i	R			X			
I		*Satyrium acaciae*			i	R			X			
I		*Argynnis niobe*				R			X			
I		*Zygaena purpuralis*			i	R						X
I		*Plebicula thersites*			i	R						X
M		*Erinaceus europaeus*			i	C			X		X	

M		*Eptesicus serotinus serotinus*				P						X
M		*Myotis mystacinus*			i	R	X		X		X	
M		*Myotis nattereri*					X				X	
M		*Myotis daubentoni*			i	R	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X		X		X	
M		*Pipistrellus kuhli*				P						X
M		*Plecotus auritus auritus*				R	X				X	
M		*Martes martes*				R		X	X		X	
M		*Mustela erminea*				R			X		X	
M		*Sciurus vulgaris*			i	C			X		X	
M		*Felis silvestris*			i	C	X		X		X	
P		*Rhodobryum roseum*				V						
P		*Acer monspessulanum*			i	R						X
P		*Anthyllis montana*			i	R						X
P		*Asplenium fontanum*				V						X
P		*Aster linosyris*			i	R						X
P		*Athamanta cretensis*				V						X
P		*Blysmus compressus*				R						X
P		*Bombycilaena erecta*			i	R						X
P		*Bupleurum rotundifolium*				V						X
P		*Convolvulus cantabrica*			i	R						X
P		*Cotoneaster integerrimus*				R						X
P		*Cynoglossum germanicum*			i	R						X

P		*Daphne alpina*			i	R						X
P		*Draba aizoides*				P						X
P		*Euphorbia seguieriana*			i	R						X
P		*Galium tricornutum*				V						X
P		*Gentiana cruciata*				R						X
P		*Gymnocarpium robertianum*				R						X
P		*Iberis intermedia*			i	R						X
P		*Inula montana*			i	R						X
P		*Laserpitium gallicum*				V						X
P		*Limodorum abortivum*			i	R						X
P		*Linum austriacum*			i	R						X
P		*Meconopsis cambrica*				P						X
P		*Minuartia rostrata*			i	R						X
P		*Minuartia rubra*			i	R						X
P		*Orchis simia*				V					X	
P		*Orobanche alba*			i	V						X
P		*Paeonia mascula*				R			X			X
P		*Plantago sempervirens*			i	P						X
P		*Potentilla micrantha*				P						X
P		*Scrophularia canina*			i	R						X
P		*Seseli peucedanoides*				R						X
P		*Spiranthes spiralis*				V					X	
P		*Rosa villosa subsp. villosa*				V						X

P		*Ophrys virescens*				P					X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X
R		*Elaphe longissima*			i	R	X					X
R		*Vipera aspis*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2 %
N14 : Prairies ameliorées	11 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	48 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %

Autres caractéristiques du site

La Côte, rebord oriental du plateau bourguignon est essentiellement constituée de calcaires du Jurassique moyen. Elle présente une inclinaison légère depuis le Nord jusqu'au Sud. D'anciens dépôts calcaires lacustres composent le bas de versants au contact de la plaine.
Les calcaires de nature très variée ont répondu de façon différentes à l'érosion et aux altérations chimiques. Ils donnent aujourd'hui des substrats variables : falaises, dalles compactes, éboulis grossiers ou fins, argiles de décarbonisation.
Au Sud, les monts de Rème et Rome-Château apparaissent comme des buttes-témoins du plateau calcaire sud-bourguignon.
Au Nord, la vallée encaissée du Rhoin entaille la Côte.

Vulnérabilité
: Les landes et pelouses sont des milieux instables qui évoluent vers le fourré ou le boisement à l'échelle de 30-40 ans. Le maintien du pâturage a permis la conservation de ces pelouses. L'abandon de cette pratique sur certaines d'entre-elles pose un problème pour leur avenir et induit un appauvrissement en espèces (certaines sont embuissonnées à plus de 50%).
Le piétinement des pelouses au sommet des buttes (Mont de Rome Château et Montagne des 3 croix) lié à la fréquentation humaine engendre une altération des milieux.
De même, la surfréquentation pédestre et l'escalade peuvent entraîner la disparition d'espèces en bordure et sur les falaises.
Des reboisements essentiellement en Pin noir menacent également les pelouses calcicoles par leur capacité à se régénérer naturellement et coloniser ainsi les espaces ouverts au détriment des espèces caractéristiques. Dans les combes et sur les versants pentus, la sylviculture feuillue traditionnelle (futaie, taillis-sous-futaie) a permis le maintien d'un riche patrimoine naturel forestier.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités).

4.2 Qualité et importance

Ce site se caractérise par un ensemble de formations pionnières installées sur dalles rocheuses ou sur éboulis, de pelouses sèches à très sèches, de fruticées mésophiles à prunellier et à buis, et de forêts remarquables : la rare et " montagnarde "

hêtraie à tilleul d'ubac, la hêtraie neutrophile à mélique uniflore et aspérule odorante (souvent remplacée par un sylvo-faciès de la chênaie-charmaie), la chênaie pubescente, la forêt de ravins sur blocs et les chênaies-charmaies calcicoles.
Les pelouses sèches et les fruticées constituent un ensemble remarquable sur sols calcaires occupant les plateaux et hauts de pentes. Les plus grands ensembles de pelouses sont présents sur les secteurs de Nantoux, Bouze et Pommard et occupent également de belles surfaces sur les Monts de Rème, de Rome-Château et Julliard, la Montagne des Trois Croix et le plateau de Santenay). Certaines sont d'intérêt majeur : pelouses à Liseron cantabrique (Auxey-Duresses), sur cailloutis (Meloisey), marneuses (Saint-Romain et Vauchignon), de corniche (Santenay).
Les conditions de sols et d'exposition chaude sont favorables au maintien d'espèces sub-méditerranéennes qui atteignent ici leur limite géographique nord en Bourgogne : Liseron cantabrique, Erable de Montpellier (dont la station la plus septentrionale est à Meloisey), Coronille faux-séné, Fauvette orphée, Pouillot de Bonelli
Le maintien de ces pelouses est nécessaire dans le réseau des pelouses au plan national en raison de leur position favorisant les échanges entre le Nord-Est et le Sud de la France.
Les falaises calcaires constituent un élément fort et original du site. Discontinu et souvent de faible étendue, cet habitat est essentiellement localisé dans la Vallée du Rhoin à Bouilland, à Cormot-Vauchignon et sur les bords de la dépression de Saint-Romain, et secondairement en contrebas de la Montagne des Trois Croix et du Mont de Rome-Château. Il abrite des plantes adaptées à des conditions écologiques extrêmes et, de ce fait, très rares en Bourgogne comme le Daphné des Alpes. C'est aussi le lieu de nidification du Faucon pèlerin et du Grand Duc, notamment à la reculée de Vauchignon, dans la Combe à la Vielle ou les Roches du Châtelet.
Les éboulis sont présents sur le versant occidental de la Montagne des Trois Croix. Les dalles rocheuses et les corniches occupent de petites surfaces, très localisées sur les falaises et les affleurements rocheux du secteur de Nantoux. Des espèces rares et protégées en Bourgogne y sont recensées comme l'Anthyllide des montagnes, le Laurier des Alpes, ainsi que l'Ibéris intermédiaire.
La carrière souterraine de la Grande Chaume située sur le plateau de Santenay est un site majeur pour l'hivernage des chauves-souris en Côte-d'or, parmi lesquelles quatre espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat. Tout comme les quatre cavités fusionnées en 2018 situées à Meursault, Pulligny-Montrachet, Paris l'Hopital et Antheuil. La cavité de Meursault et le gouffre du Bel Affreux sont de cavités historiquement fréquentés par le Minioptère de Schreibers sur l'ensemble de son cycle de vie. Certaines cavités étaient des zones d'hibernation pour le Rhinolophe Euryale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		B
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
H	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		B
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		O
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		B
L	E03.02	Dépôts de déchets industriels		O
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A11	Autres activités agricoles		O
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I

M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Domaine communal	30 %

4.5 Documentation

AGOU P., 1994 - Plan de gestion biologique de la Montagne des Trois Croix. CSNB, Conseil Général de Saône-et-Loire.

ROCAMORA G., 1993 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. LPO, Minist. de l'Environnement.

CHIFFAUT A. et Al., 1994 - Les pelouses calcaires de la Côte bourguignonne ; diagnostic écologique et étude de faisabilité d'un retour au pâturage. CSNB.

MONTFORT P., 1996 - Etude préalable à la mise en place de mesures agri-environnementales sur les pelouses calcaires de la Côte bourguignonne. ENESAD Dijon.

ONF/CSNB - 2001. Etude de la dynamique arbustive des habitats de pelouse, programme LIFE "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire"

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	15 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	6 %
21	Forêt domaniale	2 %

22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	2 %
N77	Site inscrit selon la loi de 1930	12,5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé de la Côte méridional de Beaune		3%
32	Site classé du Bout du monde		5%
32	Site classé de la Montagne des Trois croix		7%
32	Site classé de la Côte méridionale de Beaune		25%
38	APPB site à Hibou Grand-Duc d#Europe Falaises de Cormot # le bout		1%
38	APPB site à Faucon pèlerin la Grande Dore		1%
38	APPB site à Faucon pèlerin Haute vallée du Rhoin		2%
38	APPB site à Faucon pèlerin falaises du Pas-de-Saint-Martin		1%
38	APPB site à Faucon Pèlerin de Cormot # le bout du Monde		1%
38	APPB site à Faucon pèlerin Clavoillon		1%
38	APPB site à Faucon pèlerin et Hibou Grand-Duc d#Europe Falaises d		1%
38	APPB site à Faucon pèlerin et Hibou Grand-Duc d#Europe Haute vall		1%
38	APB site à Grand Duc, Cormot-le-Grand et Vauchignon		2%
38	APB des falaises à Faucon pélerin de St-Romain et Baubigny	*	2%
21	Forêt domaniale du Grand Hâ		2%
22	Forêt communale de Cormot-Vauchignon		1%
22	Forêt communale de Santenay		2%
22	Forêt communale de Baubigny		1%
22	Forêt communale d#Antheuil		1%
22	Forêt communale d#Auxey-Duresses		1%
22	Forêt communale de Meloisey		1%
22	Forêt communale de Bouilland		3%
22	Forêt communale de Bouze-les-Beaune		1%
22	Forêt communale de Savigny-lès-Beaune		11%
22	Forêt communale de Santenay		5%
22	Forêt communale de Pommard		3%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone spécialement protégée de la convention de Nairobi (Afrique orientale)	Site inscrit de la combe à la vieille et falaises de Bouilland		3%
	Site inscrit Ruine de l#abbaye Sainte-Marguerite à Bouilland		1%
	Site inscrit du Mont de Rome Château		6%
	Site inscrit de la grotte d#Antheuil		1%
	Site inscrit de Fontaine Froide à Savigny-lès-Beaune		2%
	Site inscrit de Roche Percée à Bouilland		1%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne pour 320 ha de pelouses et de sites à chauve-souris

Adresse : Chemin du Moulin des étangs 21600 Fénay

Courriel :

Organisation : Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud

Adresse : 14, rue Philippe Trinquet 21200 Beaune

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

Nom : Forêts, pelouses, éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Anteuil
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0001148&search=fr2601000
Nom : Cavités à chauves-souris en Bourgogne
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0009144&search=fr2600975
Nom : côte et arrière-côte de Beaune
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0190721/
Nom : Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/search.aspx?SC=TOUS_SAUF_PERI_GENERAL&QUERY=Identifier_idx%3a

%22IFD_REFDOC_0527334%22&QUERY_LABEL=Recherche+sur+IFD_REFDOC_0527334

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Le site touche les sites du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne:
- du Mont rome, de la Montagne des trois croix, de la Montagne de la Chaume, sur la Chaume, de la combe Renard, du Vert Louret, de Roches Molouses qui appartiennent à l'ensemble cohérent de gestion des pelouses de la côte de Beaune dont le plan de gestion a été rédigé en 2013.
- des cavités de l'écrasée et complexe nord et de la carrière souterraine de Porée Piarde, qui appartiennent à l'entité cohérente de gestion des sites à chiroptère dont le plan de gestion a été également rédigé en 2013.

Opération de suivi scientifique "pelouses pâturées - pelouses sauvegardées" par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et l'Office National des Forêts.

Programme LIFE "Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire" avec de nombreuses actions menées sur le site par le CSNB et l'ONF (débroussaillage de pelouses, pâturage, études scientifiques, information du public...)

Le document d'objectifs a été validé en 2004.